



**24<sup>ème</sup> ORDINAIRE DU CONSEIL DES BUREAUX**  
**-Brazzaville-**  
**Du 18 au 22 Janvier 2021**

**COMMUNIQUE FINAL**

Du 18 au 22 Janvier 2021, s'est tenue, dans la salle de réunion de l'hôtel Africa à Brazzaville, la 24<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Bureaux, sous la présidence de Monsieur MBADINGA Elie Frédy, Président du Conseil des Bureaux.

Préparaient part à cette réunion :

Pour le Bureau National du Cameroun :

- Monsieur Blaise EZO'O ENGOLO, Directeur National des Assurances ;
- Madame ABENG Marie épouse TSENDZIE, Direction Nationale des Assurances ;
- Monsieur Bertrand TIHATI, Président de l'Organe de Gestion ;
- Monsieur Pierre Didier NGOUMOU, Secrétaire Permanent ;
- Madame Pulchérie NGO NGOi HANA, Assistante Juridique du Bureau Nation.

Pour le Bureau National de Centrafrique :

- Monsieur Igor SORONHOUL, Direction des Assurances ;
- Monsieur Roland Achille BANGUE-BETANGAI, Président de l'Organe de Gestion ;
- Monsieur Nesmy-Ledoux DODESSA, Secrétaire Permanent.

Pour le Bureau National du Congo :

- Monsieur Alexandre YOKA GALLOY, Directeur des Assurances ;
- Madame Natacha ASSOUNGA YOBO, Direction des Assurances
- Monsieur Claver OLANDZOBO, Président de l'Organe de Gestion ;
- Monsieur Robert André ELEINGA, Secrétaire Permanent ;

Pour le Bureau National du Gabon ;

- Monsieur Olivier MEBIAME ASSAME , Directeur National des Assurances
- Monsieur Terence OLLOMO EBANG, Direction Nationale des Assurances (Membre de CCV)
- Monsieur Elie Frédy MBADINGA, Président de l'Organe de Gestion ;

- Monsieur, Mesmin EBO EBO, Vice-Président de l'Organe de Gestion ;
- Monsieur Vincent de Paul MVOLA NDONG, Secrétaire Permanent.

Pour la Guinée Equatoriale :

- Madame Florentina NGANGA INANDJI, Direction Nationale des Assurances ;

Pour le Bureau National du Tchad :

- Monsieur Félix NALALTA, Directeur National Adjoint des Assurances ;
- Monsieur Hamit DOUDOUA, Direction Nationale des Assurances ;
- Monsieur Allam-MBedji MAHAMAT SIRBELE, Président de l'Organe de Gestion ;
- Monsieur Emmanuel MBERMBAYE REMADJI, Secrétaire Permanent.

Monsieur BEMBA Beral, Secrétaire Général Permanent du Conseil des Bureaux et Monsieur Cyrille- Neuville NDOGANGAL, Directeur Technique de la Carte Rose rapportaient les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Prenaient également part à ces travaux, Monsieur ILOKI Placide et Madame ADOUKI Clarisse, Représentants de la Commission de la CEMAC ainsi que Monsieur Ousmane LAGUIDE, représentant de la CIMA.

Après avoir adopté son ordre du jour, le Conseil a procédé à l'examen des points inscrits, au terme desquels les Résolutions ci-après ont été prises :

**RESOLUTION N°1 : Relative à l'adoption de l'ordre du jour et des horaires de travail.**

Le Conseil,

Examinant le projet d'ordre du jour de la 24<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Bureaux, l'adopte avec amendements.

**RESOLUTION N°2 : Relative à la présentation du rapport moral par le bureau sortant du Conseil des Bureaux.**

Le Conseil,

Après présentation du rapport moral d'activités du bureau sortant du Conseil des Bureaux par le Président, prend acte.

**RESOLUTION N°3 : Relative à la forme juridique des Bureaux Nationaux.**

Le Conseil,

Relevant l'insuffisance du Protocole d'Accord portant création de la Carte Rose sur la forme juridique des bureaux nationaux, instruit le Secrétaire Général Permanent de procéder à la relecture dudit protocole, notamment son article 7 et présenter le texte à la session extraordinaire de Juillet 2021.



**RESOLUTION N°4: Relative à la création du Bureau National de la Guinée Equatoriale**

Le Conseil,

Constatant le processus de mise en place du Bureau National de la Guinée Equatoriale en cours, invite la Guinée Equatoriale à mettre en place un bureau national dans un bref délai.

Instruit le Secrétaire Général Permanent à accompagner le processus dudit Bureau.

**RESOLUTION N°5 : Relative au renouvellement du bureau Conseil des Bureaux**

Le Conseil,

Constatant le processus de mise en place du Bureau National de la Carte Rose de la Guinée Equatoriale, suspend la désignation du bureau et, reconduit l'actuel Bureau pour une durée d'un (1) an.

Le Bureau est composé ainsi qu'il suit :

- Présidence : Gabon
- Vice-Présidence : Guinée Equatoriale
- Commission de Contrôle et de vérification : Gabon

**RESOLUTION N° 6 : Relative à l'adoption du procès-verbal de la 23<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Bureaux**

Le Conseil,

Examinant le projet de procès-verbal de la 23<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Bureaux tenue à Bangui en République Centrafricaine du 12 au 17 Janvier 2020, l'adopte avec amendements.

**RESOLUTION N°7: Relative à la transmission des rapports d'activités des Bureaux Nationaux au Secrétariat Général Permanent**

Le Conseil,

Relevant la nécessité de centraliser les rapports d'activités des Bureaux Nationaux, réitère aux bureaux nationaux de transmettre au Secrétariat Général Permanent, avec copies aux autres bureaux nationaux au plus tard quinze (15) jours avant le début de la session, leurs différents rapports d'activités.

Le non-respect de ce délai entrainera la non-présentation du rapport par le bureau concerné.

**RESOLUTION N°8 : Relative au gel du processus d'harmonisation des textes juridiques de la Carte Rose à ceux de la Commission de la CEMAC**

Le Conseil,

Après information par le Secrétaire Général Permanent du processus en cours de fusion de la CEMAC et de la CEEAC en une seule Communauté Economique Régionale, enjoint le Secrétaire Général Permanent de suspendre le processus d'harmonisation de nos textes avec ceux de la Commission de La CEMAC.



L'invite à procéder à une mise à jour de nos textes en incluant les bonnes pratiques, et présenter l'étude à la session extraordinaire de juillet 2021.

**RESOLUTION N°9: Relative à l'approbation des comptes de l'exercice 2020 et quitus de gestion.**

Le Conseil,

Après examen des comptes de l'exercice 2020 du Secrétariat Général Permanent, et après présentation du rapport de la Commission de Contrôle desdits comptes, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes :

- Les approuve exécutés en charge à 234 941 756 (deux cents trente-quatre millions neuf cents quarante-un mille sept cents cinquante-six) francs CFA, qui dégagent un résultat positif de 37 144 132 (trente-sept millions cent quarante-quatre mille cent trente-deux) franc CFA.

- Donne quitus au Secrétaire Général Permanent pour sa gestion.

**RESOLUTION N°10 : Relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2020**

Le Conseil,

Après avoir constaté le résultat positif de 37 144 132 FCFA de l'exercice 2020 décide de l'affecter en report à nouveau pour l'exercice 2021.

**RESOLUTION N°11 : Relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2019**

Le Conseil,

Après avoir constaté le non-report du résultat positif de 1 070 062 FCFA de l'exercice 2019 à l'exercice 2020, décide de l'affecter en report à nouveau pour l'exercice 2021.

**RESOLUTION N°12 : Relative au plan d'actions de l'exercice 2021**

Le Conseil,

Après présentation du plan d'actions de l'exercice 2021, prend acte.

Invite le Secrétaire Général Permanent à le présenter par objectifs, indicateurs de résultat, budget et chronogramme.

**RESOLUTION N°13: Relative à l'adoption du budget de l'exercice 2021**

Le Conseil,

Après examen du projet de budget du Secrétariat Général Permanent de l'exercice 2021, l'adopte en recettes et dépenses à la somme de 267 294 794 (deux cents soixante-sept millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-quatorze) francs CFA.

**RESOLUTION N°14 : Relative à la gestion du compte DAT intitulé « Fonds de Garantie Carte Rose CEMAC**

Le Conseil,

Après avoir constaté l'absence d'un rapport de gestion sur le compte DAT intitulé « Fonds de Garantie Carte Rose » par le Secrétaire Général Permanent, l'enjoint à présenter à chaque session ordinaire, le rapport spécial sur le compte.

Invite les bureaux nationaux à transmettre au Secrétariat Général Permanent dans les meilleurs délais les détails des virements.

**RESOLUTION N°15 : Relative à la transmission de la liste des compagnies ayant fait l'objet de retrait d'agrément**

Le Conseil,

En vue de préserver les intérêts des victimes et ayants-droit d'accident de la circulation routière, et lutter contre la vente parallèle des cartes roses, enjoint aux bureaux nationaux de transmettre au Secrétariat Général Permanent ainsi qu'aux autres bureaux nationaux, la liste des compagnies d'assurances de leur marché, ayant fait l'objet de retrait d'agrément, dès qu'ils en ont connaissance.

**RESOLUTION N°16 : Relative à une information nécrologique**

Le Conseil,

Après information du décès de la mère de Madame Florentina NGANGA INANDJI, Vice-Présidente du Conseil des Bureaux, lui présente toutes ses condoléances les plus sincères.

**RESOLUTION N°17 : Relative aux lieux et dates des prochaines sessions du Conseil**

Le Conseil,

- Décide de la tenue de la 21<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du Conseil des Bureaux du Cameroun, pays du siège provisoire de l'institution, du 12 au 16 Juillet 2021.
- En respect du principe de rotation des pays membres par ordre alphabétique, décide de tenir la 25<sup>ème</sup> Session Ordinaire au Gabon du 17 au 21 janvier 2022.

Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2021

